

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet eolien Pouligny-Saint-Pierre

De : Jean Francois BRUNAUT <jfpa.brunaut@wanadoo.fr>

Date : 06/12/2018 21:13

Pour : pref-be-ep-eolienpouligynstPierre@indre.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Comment peut-on envisager d'implanter des éoliennes dans un parc naturel ?

C'est tout simplement un non-sens !

Le parc naturel de la Brenne est un atout pour le département.

Ces éoliennes vont occasionner un préjudice important en termes de tourisme, de population (déjà faible), de faune (oiseaux migrateurs)...

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Famille Brunaut